

**AIDE SOCIALE** Pas facile de trouver un appartement quand on est étiqueté «services sociaux». Un couple de Neuchâtelois a dû s'installer dans une caravane.

# Sans toit, ils vivent au camping

VIRGINIE GIROUD

«Je ne vois pas le bout du tunnel. Aujourd'hui, on vit dans cette caravane. Mais en octobre, quand le camping fermera, il faudra partir. Pour aller où? Dormir sous les ponts?»

Paul\*, 56 ans, porte un regard sombre sur son avenir et celui de sa compagne, qu'il surnomme affectueusement Paulette\*. Le couple de Neuchâtelois ne pensait pas tomber aussi bas. D'un coup. «Le sort s'est acharné sur nous. J'assurais la conciergerie dans l'immeuble où nous vivions, à Neuchâtel. Mais le bâtiment a été vendu, et le nouveau propriétaire n'a pas renouvelé notre bail. J'ai perdu abruptement emploi et logement», raconte Paulette, 62 ans.

La Neuchâteloise apprend alors qu'elle n'a pas droit au chômage: «Il me manquait des périodes.» Elle se retrouve à l'aide sociale, comme son compagnon, qui souffre de douleurs dorsales et attend une décision de l'AI. «Les services de l'aide sociale ont été francs avec moi: ils m'ont avertie qu'à 62 ans, je retrouverais difficilement du travail», poursuit Paulette. «Ils ne m'ont pas menti. En six mois de postulations, je n'ai reçu que des réponses négatives. Pourtant j'ai tout essayé, ménages, garde d'enfants, vente, etc. Passé 60 ans, les portes se ferment.»

La recherche de logement se révèle tout aussi difficile: «Avec cette étiquette 'aide sociale', nous avons cumulé les refus auprès des gérances immobilières depuis novembre dernier.»

## «A la limite du vivable»

Résultat: le 5 avril, Paul et sa Paulette sont contraints de s'installer dans une caravane, au camping de Colombier. «Avec le froid et les inondations, on en a chié pendant deux mois!», témoigne Paul sans mâcher ses mots. «Heureusement, la direction du camping nous a fourni un petit chauffage électrique.»

Le couple a dû s'habituer à vivre dans un espace restreint. «Une telle proximité sur le long terme, c'est à la limite du vivable...»



Paul et Paulette vivent dans cette caravane du camping de Colombier depuis début avril, faute d'avoir trouvé un appartement. CHRISTIAN GALLEY

«Depuis qu'on est ici, on s'enfoncé. On est maintenu la tête sous l'eau, avec juste une petite paille pour respirer.»

PAUL CONTRAINT DE VIVRE AU CAMPING DE COLOMBIER

Les services de l'aide sociale ont accepté d'octroyer au couple les 690 francs par mois nécessaires à la location de leur caravane. Les collectivités publiques leur versent également 648 francs d'aide matérielle chacun, l'argent sensé leur permettre de subsister. «Mais on ne peut pas vivre avec ça!», assure Paul. «Depuis qu'on est installé ici, on s'enfoncé. On est maintenu la tête sous l'eau, avec juste une petite paille pour respirer.»

Le couple a dû tirer un trait sur les rares loisirs qu'ils s'oc-

troyaient, comme un théâtre ou un cinéma de temps en temps: «Les chômeurs et les bénéficiaires de l'AVS et de l'AI ont des réductions. Pas quand on est aux sociaux», regrette Paulette, qui s'habille désormais au Centre social protestant.

## Appartements inaccessibles

Le couple le sait: il devra quitter sa caravane en octobre, lorsque le camping de Colombier fermera ses portes. «Honnêtement, nos espoirs d'être acceptés dans un appartement s'amenuisent», s'in-

quiète Paulette. Qui sait de quoi elle parle: «C'est toute l'ironie du sort: j'ai moi-même travaillé dans une grande gérance immobilière où nous avions l'ordre de refuser les gens à l'aide sociale. Pourtant, les propriétaires ne courent pas de risque en nous acceptant! L'aide sociale se porte garante du paiement du loyer.»

Se sentant exclus de la société, les deux Neuchâtelois trouvent une maigre consolation dans l'ambiance conviviale et solidaire du camping. Ils ont découvert que ce lieu n'était pas seulement fréquenté par des touristes. «Notre allée est occupée par de nombreuses personnes dans la précarité. Il y avait une autre dame à l'aide sociale, qui vient de partir», raconte Paulette. «Et on trouve une foule d'étrangers qui cherchent du travail en Suisse et vivent ici, en attendant mieux.»

Noms connus de la rédaction

## DEMANDEURS D'EMPLOI EN MASSE AU CAMPING

«Chaque année, nous devons loger quelques Neuchâtelois à l'aide sociale en attendant qu'ils trouvent un appartement», relate la gérante du camping Paradis Plage, à Colombier. Mais le phénomène est plutôt rare. «Nous avons également quelques demandes», témoigne Philippe Geiser, patron du camping de Lignières. «Mais nous ne pouvons pas les accepter, car ces gens doivent avoir un domicile fixe ailleurs, selon notre règlement communal.» Les responsables des autres campings du canton indiquent, eux, ne pas recevoir de telles requêtes émanant de bénéficiaires de l'aide sociale.

Par contre, plusieurs gérants de campings sont confrontés à un autre phénomène. «Ce qui nous frappe, c'est le nombre de Français et d'Espagnols qui cherchent un emploi durant l'été et s'installent au camping», relate la responsable de Paradis Plage (notre édition du 8 juin). «C'est une population que nous n'avions pas les années précédentes. Le phénomène, lié à la crise en Europe, est tel que nous devons refuser du monde!»

## Méfiantes, les gérances?

«Oui, les bénéficiaires de l'aide sociale peuvent rencontrer des difficultés à trouver un appartement», constate Philippe Haerberli, chef du Service des affaires sociales de la Ville de Neuchâtel. «Il est vrai que certaines gérances ont des réticences à les accepter. Mais au final, ces personnes trouvent toujours un logement.»

Les services sociaux ne donnent-ils pas un coup de pouce pour éviter qu'un couple doive vivre au camping? «Nous avons des appartements à proposer à l'époque, ce n'est plus le cas. Par contre, nous collaborons très bien avec la gérance immobilière de la Ville, qui met la priorité sur ces cas. Et lorsqu'il n'y a vraiment pas d'autre solution, nous plaçons les bénéficiaires de l'aide sociale à l'hôtel durant une période.» Une proposition que Paul et Paulette ont refusée, ne supportant pas l'idée de «voir l'argent de l'aide sociale gaspillé ainsi.»

Les gérances privées refusent de parler de discrimination et assurent que les dossiers des bénéficiaires de l'aide sociale sont acceptés comme les autres. Selon elles, ce serait surtout les propriétaires des immeubles qui seraient réticents. «Une personne ayant un emploi sera avantagée pour obtenir le logement», reconnaît-on chez Littoral-Gérance. Pourtant, ces gérances encourent peu de risques, puisque les services sociaux se portent garants du loyer. «Un risque existe toutefois», corrige Sébastien Racine, de Patrimoine Gérance. «Si les locataires sortent de l'aide sociale, nous n'avons plus de garant.»

**CERNIER** Diverses institutions neuchâteloises lancent un concours destiné avant tout aux traiteurs de la région.

# L'apéro, le bon moment pour promouvoir les produits du terroir

L'idée a germé lors d'une séance du groupe de travail «agriculture» des Verts. Que pourrait-on organiser pour promouvoir les denrées régionales? Arrive l'idée d'un concours, «et personnellement, j'aime bien les apéros...», rigole Josy Taramarcz, pour introduire le premier concours d'amuse-bouche régionaux, dont il est le coordinateur, et qui se tiendra le 10 octobre sur le site d'Evolgia, à Cernier.

Ce premier projet trouve vite du répondant auprès d'institutions régionales. GastroNeuchâtel, Bio-Neuchâtel, le Service de l'agriculture (via Evologia et l'Office des vins et des produits du terroir) et fi-

nalement la Chambre d'agriculture et de viticulture (Cnav) s'associent tous à la démarche.

Les partenaires affinent le projet. Il est pensé plutôt pour les traiteurs (ou les artisans qui proposent ce genre de service) de la région, mais reste ouvert à Monsieur et Madame Tout-le-Monde. Une restriction: «Il faut être à même de travailler pour 50 personnes», avertit Anne-Véronique Lietti, responsable des restaurants à Evologia.

«Le but, c'est aussi de mettre en relation les producteurs, les traiteurs et les consommateurs», indique Jean-Bernard Steudler, de Bio-



Les organisateurs du concours: Pierrine Perret (Les Verts), Jean-Bernard Steudler (Bio-Neuchâtel), Anne-Véronique Lietti (Evolgia), Josy Taramarcz (Les Verts) et Patrick Vaudroz (Cnav). MATTHIEU HENGUELY

Neuchâtel. Ainsi, les prix seront des contrats pour la réalisation d'apéritifs dans des entreprises ou institutions régionales.

Deux catégories seront au menu: le petit apéritif, soit «une assiette avec quatre éléments, pour un prix de moins de 15 francs», dit Michel Vuillemin, président de GastroNeuchâtel et du jury du concours, et l'apéritif dînatoire, «un repas complet pour maximum 35 francs par personne».

Seront jugés la faisabilité (prix), la mise en valeur des produits régionaux, la créativité, mais aussi la traçabilité des denrées. «On sera attentif à la saisonnalité des pro-

duits», indique Josy Taramarcz. Et Patrick Vaudroz, de la Cnav, d'enfoncer le clou en donnant quelques chiffres: «L'impact énergétique de la consommation de fraises est par exemple 25 fois plus élevé à la Saint-Valentin, qu'au solstice d'été.»

Pas sûr qu'il y ait trop de fraises au programme. Si les mélanges audacieux sont espérés, Michel Vuillemin a déjà annoncé que «la choucroute aux fraises, ça ne va pas!»

**INFO**  
Plus de renseignements:  
Via mail à josytaramarcz@bluewin.ch  
ou sur www.amusebouche-regionaux.ch  
(dès le 20 juillet).